Exposition « Histoires de fausses nouvelles »

Equipe : ……...

Membres : ……..

	P 1/11: des fausses nouvelless	P 2/11: pastiches et canularss	P 3/11: sensationnell	P 4/11: calomnie et diffamationn	P 5/11: la propagandee	P 6/11: rumeurss	P 7/11: complotismee	P 8/11: science sans confiancee
Serviteurs de Satan...								
Faux scientifiques et imposteurs : des renards dans le poulailler.								
Manipulation d'état : « cet ennemi est dangereux ! »								
Quand Twitter tue								
Quand les journalistes incitent à la haine des étrangers...								
Trafiquer une carte, c'est possible??								
Manipulation d'état : « cet ennemi est faible ! »								
Un exploit sensationnel...ou pas !								

	P 1/11: des fausses nouvelless	P 2/11: pastiches et canularss	P 3/11: sensationnell	P 4/11: calomnie et diffamationn	P 5/11: la propagandee	P 6/11: rumeurss	P 7/11: complotismee	P 8/11: science sans confiancee
Cherchez l'étoile								
1er avril radiophonique …								
Ces journaux parodient des journaux sérieux (c'est donc pour rire)								
Quand la liberté d'expression mène à la mort								
Une théorie explosive...								
Quand les journalistes s'emballent sur twitter								
Une femme commente l'actualité								

Exposition « Histoires de fausses nouvelles »

Correction

	P 1	P 2	P 3	P 4	P 5	P 6	P 7	P 8
Une femme commente l'actualité	1							
Ces journaux parodient des journaux sérieux (c'est donc pour rire)		2						
1er avril radiophonique...		1						
Quand les journalistes s'emballent sur twitter			3					
Un exploit sensationnel … ou pas !			2					
Quand la liberté d'expression mène à la mort				3				
Manipulation d'état : « cet ennemi est faible ! »					3			
Manipulation d'état : « cet ennemi est dangereux ! »					2			
Quand les journalistes incitent à la haine des étrangers...						1		
Serviteurs de Satan...						2		
Quand Twitter tue !						3		
Cherchez l'étoile							2	
Une théorie explosive ...							3	
Trafiquer une carte, c'est possible??								2
Faux scientifiques et imposteurs : des renards dans le poulailler.								3